

PV COMMISSION AFFAIRES GENERALES ET RESSOURCES HUMAINES DU 23 JANVIER 2023

Date de la réunion : 23 janvier 2023

Mairie d'Amboise – Salle Yvonne Gouverné

Convocation envoyée le 13 janvier 2023 par le biais du Gip Recia (iDélibre)

Composition de la Commission :

PRENOM NOM	QUALITE	PRESENCE
Thierry BOUTARD	Maire	Présent
Jacqueline MOUSSET	1 ^{ère} Adjointe	Présente
Marc LEONARD	8 ^{ème} Adjoint	Présent en visio-conférence
Josette GUERLAIS	7 ^{ème} Adjointe	Présente
Jean-Louis VOLANT	Conseiller municipal	Présent
Thierry PRIEUR	Conseiller municipal	Absent
Marie ARNOULT	Conseiller municipal	Présente en visio-conférence
Évelyne LAUNAY	Conseiller municipal	Absente excusée
Brice RAVIER	Conseiller municipal	Absent excusé
Fabien ROZWADOWSKI	Conseiller municipal	Présent en visio-conférence

Invités lors de la séance :

PRENOM NOM	Qualité
Lucie FACQUET	Responsable des Affaires Générales
Emmanuelle SALAÜN	Responsable des Ressources Humaines

Secrétariat de la commission :

Lucie FACQUET

PV COMMISSION AFFAIRES GENERALES ET RESSOURCES HUMAINES DU 23 JANVIER 2023

Déroulé de la commission :

Monsieur le Maire a appelé à candidature pour le poste de Vice-Président des Affaires générales. Madame Mousset, seule candidate, a été nommée. Il a ensuite été fait de même pour le poste de Vice-Président des Ressources Humaines. Monsieur Léonard, seul candidat, a à son tour été nommé.

Monsieur le Maire déclare que des nouvelles délibérations ont été portées à sa connaissance et demande aux membres de la commission si ces derniers acceptent ces ajouts de dernière minute à l'ordre du jour. Il s'agit des délibérations :

1. Contrôle antipollution pour un véhicule ;
2. Réapprovisionnement de stock d'eau déminéralisée de l'atelier garage ;
3. Remplacement d'un câble – Manitou ;
4. Réparation – Benne Renault Midlum ;
5. Contrôle technique – Kangoo EG-729-WZ ;
6. Remplacement d'un démarreur – Renault Master ;
7. Remplacement d'un neiman – Renault Master ;
8. Achat kit de distribution - Benne Iveco ;
9. Engagement frais hébergement supplémentaires /spectacle Vivaldi, l'âge d'or le 22 janvier 2023 au théâtre Beaumarchais ;
10. Aménagement sportif – quartier de la Verrerie.

Aucun membre ne s'est opposé à ces ajouts et les projets de délibération ont été envoyés par mail.

L'ordre du jour de la commission a ensuite été abordé, point par point.

Affaires Générales :

L'ensemble de l'ordre du jour a été présenté par Monsieur le Maire.

Un changement est à noter concernant le vin d'honneur des cérémonies patriotiques : il ne s'agit pas du 18 juin mais du 8 mai.

Concernant les différentes délibérations relatives aux réparations des véhicules, Madame Arnoult demande si l'assurance de la Ville d'Amboise intervient.

De plus, il a été acté que les délibérations relatives aux marchés soient classées différemment, et ce afin de rendre la lecture des documents plus fluide.

Ressources Humaines :

L'ensemble de l'ordre du jour a été présenté par Monsieur le Maire. Aucune question n'a été posée.

Monsieur le Maire a précisé que la délibération portant sur le paiement d'une facture de prothèses auditives n'a pas lieu d'être présentée en séance de conseil municipal s'agissant d'un paiement par le FIPH (fond d'insertion des personnes handicapées) de la Caisse des Dépôts et Consignations qui peut prendre en charge le paiement des équipements et aménagements de postes des agents reconnus travailleurs handicapés par la MDPH.

Madame SALAÛN (DRH) a précisé que la Caisse des Dépôts alloue chaque année une enveloppe de 40 000 € à la ville d'Amboise pour acquérir du matériel et des équipements à ces agents. Il s'agit donc de rembourser un prestataire avec la somme versée par le FIPH.

CLOTURE DE SEANCE